



Génération Trail Blois



Génération Triathlon Blois

Règlement du BIKE&RUN



1/ Organisation

Le Club « Génération Trail et Triathlon Blois » organise la 2^{ème} édition du Bike and Run de Blois, sous l'égide de la fédération Française de Triathlon.

2/ Épreuve

Le Bike and Run est une course qui se déroule par équipe de deux concurrents avec un seul vélo tout terrain (VTT). Pendant qu'un équipier court, l'autre pédale.

3/ Engagement.

IL se fait en binôme et n'est définitif qu'à réception du dossier complet, accompagné du règlement (par chèque à l'ordre de Génération Trail et Triathlon Blois) ; ou par inscription en ligne via le site Internet www.protiming.fr

Le dossier d'engagement doit comprendre pour la participation aux épreuves :

- **Pour les licenciés** : la fiche d'inscription, une photocopie de la licence FFTRI 2020 et les frais de participation.
- **Pour les non-licenciés FFTRI** : la fiche individuelle d'inscription, un certificat médical précisant l'aptitude à la pratique du triathlon en compétition (ou bike & run, ou vélo et course à pied en compétitions ou tous sports en compétitions), une autorisation parentale pour les mineurs et les frais de participation. Un pass-assurance journée de 2 euros devra également être souscrits.



La clôture des inscriptions est effective dès que le nombre maximal de participants est atteint : 250 équipes.

En cas d'impossibilité pour un athlète de participer, les droits d'inscription restent acquis à l'organisateur.

4/ Règles de course

Les épreuves Bike & Run se disputent selon les règles édictées par la FFTRI

4.1 Principe de base

Le Bike & Run est une pratique qui consiste à enchaîner le vélo et la course à pied par équipe, avec un seul vélo pour deux équipiers.

4.2 Modalités de course

Permutation libre des équipiers (ils ont toute liberté pour décider de la conduite de la course) et course au contact (équipiers groupés, transfert du vélo **de la main à la main**),

4.3 Départ

- Départ des coureurs à pieds sur une boucle pédestre de 200 à 400m ,autour de la piste du stade , les cyclistes ne prennent le départ qu'au passage de leur partenaire devant eux.

4.4 Matériel remis aux concurrents

L'organisateur remettra à chaque équipe, un dossard par concurrent à placer devant, avec 3 points d'attache sur le dossard.



4.5 Classements des Championnats régionaux

Les équipages féminins, masculins et mixtes seront récompensés
Chaque équipe sera composée de 2 licencié(e)s appartenant à la même catégorie, ou à défaut à des catégories se succédant par exemple : cadet et junior. Aucun « sur classement » ne pourra être autorisé pour la composition d'une équipe de 2 licencié(e)s ayant au moins une catégorie d'écart, par exemple cadet et sénior

4.6 Conditions de course

Le port du casque est obligatoire pour tous les concurrents sur l'intégralité du parcours .
Les concurrents porteront en permanence leur dossard (devant). Un seul concurrent à la fois est autorisé à monter sur le vélo. Le vélo doit effectuer la totalité du parcours. Les membres d'une même équipe doivent obligatoirement traverser la zone de contrôle côte à côte.

4.7 Arrivée

Une ligne au sol, 100 mètres avant la ligne d'arrivée, détermine une zone sur laquelle les membres d'une même équipe doivent être groupés.. Pour qu'une équipe soit classée, la ligne d'arrivée doit être franchie par les équipiers et le vélo. Le temps du dernier concurrent de l'équipe à passer la ligne d'arrivée servira de référence au classement.



5/ Arbitrage

Un jury d'arbitres est constitué pour appliquer le présent règlement et apprécier tous litiges éventuels. Ses décisions sont sans appel durant les épreuves.

Les sanctions et pénalités possibles sont celles prévues par le règlement 2018 de la FFTRI. Les arbitres veillent scrupuleusement à ce que ce règlement soit respecté et comptent aussi sur la sportivité et le "fair play" des athlètes.

6/ Chronométrage

Le chronométrage est assuré par nos soins.

7/ Animathlon Bike&Run

Son but est de permettre de découvrir le Bike&run. Cette animation, non compétitive, sans chronométrage, ni classement se veut avant tout ludique, très accessible et conviviale.

Pensez à prendre un casque vélo, celui-ci est obligatoire durant la pratique vélo.



8/ Respect de l'environnement

Conformément au règlement de la FFTRI et par respect pour l'environnement, les concurrents veillent à ne rien laisser sur les parcours. Des zones de propreté identifiées sur lesquelles ils devront déposer leurs déchets et emballages divers sont installées sur le parcours. Les concurrents qui ne respecteraient pas ces dispositions peuvent être sanctionnés.

9/ Sécurité médicale

La sécurité médicale est assurée par une équipe de l'UDSP 41.

10/ Récompense et résultats

Une récompense-souvenir est remise à chaque participant et des lots sont attribués aux meilleurs équipes de chaque course.



11/ Droit à l'image

Par son inscription à l'épreuve, chaque concurrent autorise expressément l'association organisatrice et ses partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation, et ce sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur et pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

12/ Annulation

l'association se réserve la possibilité de modifier ou d'annuler les épreuves en cas de force majeure. Dans ce cas, aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué.



Génération Trail Blois

Rejoignez nos partenaires



Génération Triathlon Blois

INTERSPORT[®]



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

CENTRE

